

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2547

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 55

À l'alinéa 16, après le mot :

« sanction »,

insérer les mots :

« de publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.